

<https://www.eglisealareunion.org/?Dimanche-16-mai-44e-Journee-mondiale-des-communications>

Dimanche 16 mai, 44e Journée mondiale des communications

- Archives - Médias -



Date de mise en ligne : vendredi 14 mai 2010

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Les catholiques fêteront en ce dimanche qui précède la Pentecôte, la Journée mondiale des communications sociales.

Cette Journée est la seule célébration mondiale instituée par le concile Vatican II. Le décret [Inter Mirifica](#), daté du 4 décembre 1963, commence par ces mots : « *Parmi les merveilleuses découvertes techniques qu'avec l'aide de Dieu, le génie de l'homme a tirées de la création, à notre époque surtout, l'Église accueille et suit avec une sollicitude toute maternelle celles qui, plus directement, touchent les facultés spirituelles de l'homme et offrent des possibilités élargies de communiquer très facilement des nouvelles de tout genre, des idées, des orientations* ». Parmi ces découvertes, le décret cite « *la presse, le cinéma, la radio, la télévision et d'autres techniques de même nature* ». Internet n'existait pas à l'époque mais les papes Jean Paul II et Benoît XVI n'ont pas manqué d'évoquer le web. Cette année comme l'année dernière, Benoît XVI y fait plus qu'allusion dans le message traditionnellement adressé aux catholiques pour l'occasion.

« *Le prêtre et la pastorale dans le monde numérique : les nouveaux médias au service de la parole* » : tel est en effet le thème du [message 2010](#). Il s'adresse particulièrement aux prêtres, afin de les inviter à « *considérer la grande ressource potentielle que constituent les nouveaux médias pour leur ministère au service de la Parole et leur exprimer les encouragements pour affronter les défis qui naissent de la nouvelle culture digitale* ». Mais ce jour-là, tous les catholiques sont invités à découvrir les médias et les supports de communication proposés par l'Église et à prier pour les professionnels de la communication.

À La Réunion, les médias diocésains décernent chaque année un [prix Saint-Gabriel](#) aux paroisses, mouvements, services et communautés religieuses pour leur communication au cours de l'année écoulée.